



---

**Projet de** procès-verbal de l'assemblée générale annuelle  
tenue le 4 juin 2011 à l'Hôtel des Seigneurs à Saint-Hyacinthe

---

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du droit de vote
3. Élection d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
4. Constatation de la régularité de la convocation
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour
6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 5 juin 2010
7. Rapport du président
8. Rapport du Comité de discipline
9. Rapport du Comité de régie des compétitions
10. Rapport du Comité des femmes
11. Rapport du Comité des officiels
12. Rapports des membres actifs (associations régionales reconnues)
13. Rapport de l'entraîneur-chef de l'Équipe du Québec
14. Rapport annuel du trésorier et présentation des états financiers non vérifiés au 31 mars 2011
15. Nomination d'un expert comptable
16. Modifications aux règlements généraux
17. Badminton Canada – Règlements généraux
18. Base de données nationale
19. Élection d'un président et d'un secrétaire d'élection
20. Élection au Conseil d'administration
  - ✓ Président (mandat de deux ans)
  - ✓ Secrétaire (mandat de 2 ans)
  - ✓ Administrateur (mandat de 2 ans)
21. Levée de l'assemblée

**Les membres suivants étaient présents :**

Paul Hénault	Centre du Québec, président
Denis Vézina	Laurentides, président
Patrice Audy	Laval, directeur
André Charron	Montréal, directeur
Maryse Lachapelle	Montréal, déléguée
Sarah Langlais Lapierre	Québec, vice-présidente
André St-Jacques	Outaouais, président
Pierre Beaulieu	Québec, président
Fabien Maltais	Saguenay-Lac-St-Jean, agent de développement
Jasmin Felx	Sud-Ouest, président

**Étaient présent(e)s d'office :**

André Azzi	Badminton Québec, trésorier
Ronald Doré	Badminton Québec, gouverneur
Mario Harbec	Badminton Québec, secrétaire
Rachel Leblanc	Badminton Québec, administratrice
Gaëtan Jean	Badminton Québec, gouverneur
Claude Tessier	Badminton Québec, président

**Étaient invité(e)s :**

Mariette Bergeron	Badminton Laurentides, secrétaire,
Chantal Brouillard	
Jean-Paul Girard	Équipe du Québec, entraîneur-chef
Piéric Langlais Gagné	
Henri Lévesque	Club St-Laurent Express, entraîneur
François Vincent	CBSH et club Vert & Or, entraîneur

**Permanents de Badminton Québec :**

Christian Guibourt	directeur technique
Marie-Josée Labrosse	adjointe administrative

**Les membres suivants n'étaient pas représentés :**

Abitibi-Témiscamingue  
Côte-Nord  
Lac-St-Louis  
Lanaudière

**1. Ouverture de l'assemblée**

Monsieur Claude Tessier, président de Badminton Québec, déclare la réunion ouverte à 10h10.

Monsieur Tessier remercie monsieur François Vincent pour l'organisation du congrès. Il présente madame Chantal Brouillard qui occupera le poste de directrice générale de Badminton Québec à compter du 8 juin.

**2. Vérification du droit de vote**

Monsieur Tessier effectue la vérification du droit de vote. Les associations régionales affiliées non représentées sont celles de l'Abitibi-Témiscamingue, Côte Nord, Lac St-Louis et Lanaudière.

**3. Élection d'un président et d'un secrétaire d'assemblée**

Monsieur André St-Jacques, appuyé par monsieur Jasmin Felix, propose que monsieur Claude Tessier et monsieur Mario Harbec soient respectivement nommés président et secrétaire d'assemblée.

**RÉSOLUTION  
AGA-11-353**

**UNANIMITÉ**

**4. Constatation de la régularité de la convocation**

Toutes les associations régionales affiliées ont été convoquées à l'assemblée générale annuelle dans les délais prescrits par les Règlements généraux de Badminton Québec.

**5. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Monsieur Tessier indique que deux points d'information sont ajoutés à l'ordre du jour :

17. Badminton Canada – règlements généraux

18. Base de données nationale

Les points suivants ceux-ci sont renumérotés en conséquence.

**RÉSOLUTION  
AGA-11-354**

Monsieur Patrice Audy, appuyé par monsieur André Charron, propose l'adoption de l'ordre du jour.

**UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION  
AGA-11-355**

**6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 5 juin 2010**

Monsieur Pierre Beaulieu, appuyé par monsieur André Charron, propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 5 juin 2010.

**UNANIMITÉ**

**7. Rapport du président**

Monsieur Ronald Doré ayant occupé le poste de président de Badminton Québec durant onze mois de saison 2010-2011, il signe le rapport du président. Monsieur Tessier fait lecture du rapport.

Monsieur Denis Vézina souligne que des remerciements à madame Judith Fyfe, à l'emploi de Badminton Québec de février à août 2010, pourraient également être ajoutés. Monsieur Tessier indique que cela sera fait.

**RÉSOLUTION  
AGA-11-356**

Monsieur Pierre Beaulieu, appuyé par monsieur André St-Jacques, propose l'adoption du rapport annuel du président de Badminton Québec pour la saison 2010-2011. (annexe 1)

**UNANIMITÉ**

**8. Rapport du Comité de discipline**

Monsieur Tessier mentionne que le Comité de discipline n'a pas traité de dossiers au cours de la dernière année; une plainte de la saison précédente doit cependant être étudiée. À la demande de monsieur Denis Vézina, monsieur Tessier précise la composition du Comité.

**9. Rapport du Comité de régie des compétitions**

Monsieur Christian Guibourt, directeur technique de Badminton Québec, résume les principaux points du rapport.

Madame Maryse Lachapelle suggère que les documents déposés au Comité de régie des compétitions soient joints au compte rendu du rapport.

Monsieur Denis Vézina désire que les projets à l'étude et les orientations du Comité apparaissent au rapport.

Monsieur Pierre Beaulieu demande si le dossier de la pondération des tournois peut être réglé avant le début de la prochaine saison. Monsieur Guibourt va convoquer le Comité

de régie des compétitions le plus rapidement possible à ce sujet.

En réponse à une question de monsieur Vézina, monsieur Guibourt indique que le calendrier des réunions du Comité sera révisé afin de tenir compte de l'évolution de la saison.

Monsieur François Vincent suggère que la fédération adopte annuellement deux ou trois objectifs réalistes et mesurables et en rende compte. Monsieur Tessier rappelle l'instabilité à la direction de la fédération vécue au cours des dernières années et souhaite que Badminton Québec puisse se doter d'orientations et élaborer des plans en conséquence.

**RÉSOLUTION  
AGA-11-357**

Monsieur Pierre Beaulieu, appuyé par monsieur André Charron, propose l'adoption du rapport du Comité de régie des compétitions. (annexe 2)

**UNANIMITÉ**

**10. Rapport du Comité des femmes**

Monsieur Guibourt indique que le comité est demeuré inactif cette saison. À la suite d'une discussion entre les membres, monsieur Tessier mentionne que le Comité devrait être relancé si les ressources nécessaires peuvent y être consacrées. Monsieur Gaëtan Jean rappelle que la documentation afférente a été mise à jour il y a trois ans.

**11. Rapport du Comité des officiels**

Monsieur Christian Guibourt énonce les principaux constats du rapport du comité.

Monsieur Denis Vézina félicite les nouveaux officiels à l'œuvre lors des tournois A-B-C de l'Outaouais et de Baie Comeau pour la qualité de leur travail.

**RÉSOLUTION  
AGA-11-358**

Monsieur Denis Vézina, appuyé par madame Maryse Lachapelle, propose l'adoption du rapport du comité des officiels. (annexe 3)

**UNANIMITÉ**

**12. Rapports des membres actifs (associations régionales reconnues)**

Les représentants des associations régionales présentent leur rapport d'activités.

La région de Laval n'a pu soumettre son rapport par écrit mais monsieur Patrice Audy énonce les principales réalisations.

**RÉSOLUTION  
AGA-11-359**

Monsieur Pierre Beaulieu, appuyé par monsieur André St-Jacques, propose l'adoption des rapports annuels des membres actifs (annexe 4)

**UNANIMITÉ**

**13. Rapport de l'entraîneur-chef de l'Équipe du Québec**

Monsieur Jean-Paul Girard résume brièvement son rapport.

Monsieur François Vincent félicite monsieur Girard pour les résultats obtenus aux Jeux du Canada et la belle expérience vécue par les athlètes. Monsieur Denis Vézina remercie monsieur Girard pour l'appui fourni aux joueurs de sa région. Il indique également que le badminton québécois a besoin de gens comme lui; monsieur Vincent appuie monsieur Vézina à ce sujet.

**RÉSOLUTION  
AGA-11-360**

Madame Maryse Lachapelle, appuyée par monsieur Patrice Audy, propose l'adoption du rapport de l'entraîneur chef de l'Équipe du Québec. (annexe 5)

**UNANIMITÉ**

**14. Rapport annuel du trésorier et présentation des états financiers non vérifiés au 31 mars 2011**

Monsieur Gaëtan Jean, gouverneur, présente le rapport financier et les états financiers de la saison 2010-2011.

Les membres discutent du surplus et de l'utilisation des revenus de la fédération.

**RÉSOLUTION  
AGA-11-361**

Monsieur Pierre Beaulieu, appuyé par monsieur André Charron, propose l'adoption des états financiers au 31 mars 2011. (annexe 6)

**UNANIMITÉ**

**15. Nomination d'un expert comptable**

Monsieur Tessier indique que le Conseil d'administration de Badminton Québec, par sa résolution 1290 du 23 mai 2011, recommande l'embauche de la firme de comptables agréés Boulanger & Paquin inc. à titre d'expert comptable.

**RÉSOLUTION  
AGA-11-362**

Monsieur Jasmin Felx, appuyé par monsieur André Charron, propose que la firme de comptables agréés Boulanger & Paquin inc. soit engagée à titre d'expert comptable pour la production du rapport de mission d'examen de la saison 2011-2012.

**UNANIMITÉ**

**16. Modifications aux règlements généraux**

Aucune modification n'est soumise.

Madame Maryse Lachapelle suggère que l'article 14 des Règlements généraux soit modifié afin que les documents présentés à l'assemblée générale annuelle soient envoyés aux membres au moins une semaine avant la tenue de celle-ci. Elle suggère que les prévisions budgétaires annuelles soient diffusées aux membres après leur adoption par le Conseil d'administration. Monsieur Tessier prend note de ces suggestions.

**17. Badminton Canada – Règlements généraux**

Monsieur Ronald Doré, gouverneur de Badminton Québec, résume les éléments du projet de Règlements généraux de Badminton Canada qui, selon l'analyse du Conseil d'administration, peuvent aller à l'encontre des intérêts de la fédération :

- l'établissement des frais de membership par le Conseil d'administration de Badminton Canada, sans approbation par ses membres;
- le nombre de droits de vote accordés aux membres;
- un club peut obtenir un droit de vote alors que Badminton Québec représente déjà tous ses clubs.

**18. Base de données nationale**

Monsieur Mario Harbec, secrétaire de Badminton Québec, dépose un document résumant le projet de base de données nationale de Badminton Canada.

**19. Élection d'un président et d'un secrétaire d'élection**

Monsieur Tessier demande la nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection.

**RÉSOLUTION  
AGA-11-363**

Monsieur Patrice Audy, appuyé par monsieur André Charron, propose que messieurs Ronald Doré et Gaëtan Jean soient respectivement désignés président et secrétaire d'élection et que madame Marie-Josée Labrosse, adjointe administrative de Badminton Québec, et monsieur Christian Guibourt, directeur technique, soient désignés scrutateurs

**UNANIMITÉ**

**20. Élection au Conseil d'administration**

Monsieur Ronald Doré, responsable du traitement des dossiers de candidature, informe les membres que les postes de président et de secrétaire ainsi qu'un poste d'administrateur sont à combler pour des mandats de deux ans. Badminton Québec a publié la liste des postes en élection au moins 30 jours avant la tenue de l'assemblée générale annuelle, tel que stipulé par ses règlements.

À la date limite de réponse, les candidatures suivantes ont été reçues.

- a) Président (mandat de deux ans)  
Monsieur Claude Tessier se représente et est le seul candidat à ce poste.
- b) Secrétaire (mandat de deux ans)  
Monsieur Mario Harbec se représente et est le seul candidat à ce poste.
- c) Administrateur (mandat de deux ans)  
Madame Maryse Lachapelle et monsieur Pieric Langlais Gagné ont présenté leur candidature à ce poste.

Monsieur Tessier remet le contrôle de l'assemblée à monsieur Doré, président d'élection.

Monsieur Doré déclare monsieur Claude Tessier élu par acclamation au poste de président de Badminton Québec pour un mandat de deux ans.

Monsieur Doré déclare monsieur Mario Harbec élu par acclamation au poste de secrétaire de Badminton Québec pour un mandat de deux ans.

Monsieur Doré explique le déroulement de l'élection au poste d'administrateur. Il offre à chacun des candidats de s'adresser



aux membres pendant quatre minutes, en procédant par ordre alphabétique. Madame Lachapelle et monsieur Langlais se présente à l'assemblée.

À la suite du dépouillement des votes, monsieur Doré annonce que madame Maryse Lachapelle a obtenu la majorité des votes et est déclarée élue au poste d'administrateur pour un mandat de deux ans débutant le 1<sup>er</sup> août 2011.

Monsieur Doré remet le contrôle de l'assemblée à monsieur Tessier.

#### **21. Levée de l'assemblée**

#### **RÉSOLUTION AGA-11-364**

Monsieur Pierre Beaulieu , appuyé par monsieur André Charron, propose la levée de l'assemblée à 14h.

**UNANIMITÉ**

Lu et approuvé lors de l'assemblée générale annuelle du \_\_\_\_\_ , sur proposition de \_\_\_\_\_ , appuyé par \_\_\_\_\_ , et adoptée à \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Mario Harbec, secrétaire

\_\_\_\_\_  
Claude Tessier, président